

Victor RAULT

ELECTIONS LEGISLATIVES

du 18 NOVEMBRE 1962

1re Circonscription - SAINT-BRIEUC



Marcel COSSON

Electrices,

Electeurs,

Vous allez élire, le 18 Novembre votre député pour cinq ans. Ces années seront décisives. La génération d'après guerre, la plus nombreuse en France depuis 100 ans, va arriver à l'âge d'homme et aux responsabilités.

Une transformation profonde de la France doit être entreprise dans ses structures politiques et économiques. Pour l'avenir nous vous proposons, en sollicitant vos suffrages, trois objectifs fondamentaux.

1. — Use DEMOCRATIE MODERNE.

2. — L'EXPANSION ECONOMIQUE POUR PERMETTRE le PROGRES SOCIAL et FAMILIAL.

3. — L'UNITE de l'EUROPE pour ASSURER la PAIX, la SECURITE et le PROGRES.

UNE DEMOCRATIE MODERNE exige :

Un gouvernement efficace, un Parlement utile, des Citoyens responsables.

Le M.R.P., à l'égard de la Ve République n'a pratiqué ni le soutien inconditionnel ni l'opposition systématique. Il a approuvé avec le Peuple Français la Constitution de 1958 à laquelle il demeure attaché. Il a contribué à mettre fin à la guerre d'Algérie. En revanche il a refusé de suivre le Pouvoir quand celui-ci a remis en cause la construction de l'Europe unie et cela s'est traduit par le départ de ses cinq ministres.

Pour l'avenir, le Gouvernement d'une nation moderne doit être fort, à l'abri de l'instabilité. Mais le Pouvoir ne doit pas être isolé et confié aux technocrates. Sans équilibre des Pouvoirs et sans l'appui de la Nation, il n'y a ni autorité ni démocratie véritable.

C'est pourquoi nous demandons que le Parlement exerce la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle ; que les grandes forces de demain — les syndicats et la jeunesse — soient associées à une politique nationale ; que le pouvoir politique et la responsabilité économique soient solidement liés.

Alors seulement, le vide politique qui menace la France sera comblé.

— l'**EXPANSION ECONOMIQUE** doit se faire au bénfice de tous les Français : FAMILLES, SALAIRES, AGRICULTEURS, CLASSES MOYENNES, ARTISANS, MARINS, RETRAITES, JEUNES...

Le redressement financier, la stabilité monétaire n'ont été obtenue depuis 4 ans qu'aux dépens du niveau de vie de nombreuses catégories de Français : les vieux, les familles, les paysans. La justice sociale n'a pas été respectée. Les progrès de la poductivité n'ont pas bénéficié à tous les travailleurs. Partisan résolu de l'expansion économique, le M.R.P. demande qu'elle profite à tous.

Il s'agit d'abord de vouloir une véritable politique des revenus. Pour commencer il faut augmenter les ressources :

— des familles en rattrapant le retard pris par les allocations familiales sur les salaires ;

— des personnes âgées dont les prestations sont restées anormalement basses ainsi que le plafon de leur versement ;

— des ouvriers retraités par un meilleur calcul du montant de la retraite et l'octroi de cette retraite à 60 ans dans les professions pénibles.

— les serviteurs de l'Etat ne doivent plus être les parents pauvres.

■ Il faut hâter la suppression définitive des zones de salaires.

■ Il faut rendre l'enseignement, dans le maintien de la liberté, accesible à tous les niveau, à tous les enfants. L'équipement scolaire et le recrutement des maîtres sont très insuffisants.

■ Il faut que l'Etat donne à chaque région un équipement routier, ferroviaire, portuaire et fluvial, adapté à ses besoins et à ses possibilités pour assurer le développement régional.

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE est, en effet, la clef de tout l'avenir économique et social français.

Le déséquilibre entre PARIS et la PROVINCE, entre les régions françaises n'a pas diminué depuis 4 ans, au contraire. Cette évolution, si elle n'est pas combattue, risque de déclencher demain des troubles sociaux redoutables.

Pour cela, il faut donner tout son sens à la planification de l'économie et :

— accélrer la décentralisation industrielle par les stimulant fiscaux et financiers trop peu utilisés jusqu'ici.

— prévoir une réforme du crédit et une utilisation plus rationnelle de l'épargne française insuffisamment investie.

— soutenir les réformes de structure indispensables à la modernisation de l'aggriculture et à la mise à parité des agriculteurs avec les autres catégories sociales.

— offrir aux rapatriés d'Algérie les meilleures conditions d'intégration dans l'économie nationale.

— préserver la petite pêche dans l'évolution de l'économie de la pêche française par le développement de la politique du Crédit Maritime Mutuel et le relèvement du plafond des prêts.

— la Caisse des Invalides de la Marine et l'Inscription Maritime devront continuer à jouer leur rôle.

— mettre en place de véritables conseils économiques et sociaux à la tête de chaque régions dotés de pouvoirs d'nformation et éventuellement de décisions les plus larges.

— **L'EUROPE UNIE** qui permettra d'assurer : **notre développement, notre sécurité.**

L'Europe est en danger. Le moment est venu de savoir si l'Europe va être enfin pourvue d'une autorité politique seule capable de prendre les décisions devenues indispensables pour poursuivre et accélérer son unité économique elle-même.

En effet, seul un véritable gouvernement européen pourra définir et appliquer une politique européenne commune afin que l'agriculture française garde le bénéfice des accords de Bruxelles et améliore ses débouchés ; que soit accélérée l'harmonisation des salaires ; que soient réalisées une coordination de l'énergei et une harmonisation des investissements qui évitent le gaspillage.

Mais par delà son progrès économique, l'Europe doit assurer sa sécurité. Or, celle-ci ne peut être garantie que dans le cadre d'une défense unropéenne commune. C'est pourquoi le M.R.P. s'est déclaré hostile au principe d'une force de frappe atomique strictement nationale. La menace que le communisme fait peser sur l'Europe est une menace commune. La riposte doit l'être aussi.

Une Europe unie sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.

Une Europe unie permettra d'établir des liens durables avec les Pays africains sur le plan économique et culturel.

L'opinion a parfaitement compris que les ministres M.R.P. aient quitté le Gouvernement pour rester fidèles à leur volonté de construire cette Europe.

LA CONSTITUTION de 1958 est formelle : l'Article 89 subordonne la révision constitutionnelle à un vote préalable du Parlement.

J'ai donc voté la motion de censre pour respecter cette constitution de 1958 que le Général de Gaulle lui-même a fait approuver par le peuple.

Le Comité constitutionnel s'est prononcé clairement dans le même sens.

Approuvant la décision de la Fédération, j'ai donc laissé les électeurs répondre librement à la question posée.

Ainsi, nous entendons demeurer fidèles à la Démocratie qui doit être non seulement sauvée mais renouvelée. La France de demain a besoin d'institutions équilibrées, de parlementaires dynamiques et compétents, d'une économie rénovée afin de répondre :

— **aux exigences de la technique.**

— **aux aspirations de tous les Français.**

— **aux conditions difficiles de la vie internationale.**

Je continuerai comme je l'ai fait dans le passé, à promouvoir une politique d'**expansion** dont j'ai commencé la réalisation lorsque j'étais à la tête de la Municipalité de Saint-Brieuc, et notamment nous sommes résolus à faire adopter par tous les moyens dont dispose le Parlement le projet de loi programme élaboré par le Comité d'Etude et de liaison des Intérêts Bretons.

C'est pour cette grande tâche de l'avenir que nous vous demandons vetre confiance.

Victor RAULT

DEPUTE SORTANT

Conseiller Général — Ancien Maire de Saint-Brieuc
Président de la Caisse Départementale d'Aide à la Construction.
Président de la Commission de Surveillance du Foyer Départemental de l'Enfance.
Président de la Commission de surveillance de l'Institution Départementale des Jeunes Sourds.
Vice-Président de la Commission Administrative du Centre Hospitalier.
Membre de la Commission du Bureau d'Aide Sociale de Saint-Brieuc
Membre de la Commission permanente d'Enquêtes du Port du Légué.
Chevalier de la Légion d'Honneur — Officier du Mérite Social
Officier d'Académie — Chevalier dans l'Ordre de la Santé Publique

Suppléant :

Marcel COSSON

CULTIVATEUR
MAIRE DE PLOUFRAGAN
Administrateur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

Imprimerie Moderne — St-Brieuc